

Avis rendu par la commission conjointe d'information et de sélection d'appel à projet social ou médico-social réunie le 19 avril 2019

Objet : Création d'un Etablissement d'Accueil Médicalisé (EAM ex-FAM) de 30 places pour adultes avec Troubles du Spectre Autistique (TSA) dans le département de l'Essonne

Avis d'appel à projet publié le 22 octobre 2018.

La commission de sélection a établi le classement suivant :

- 1^{er}. LES AMIS DE L'ATLIER
- 2^e.: CAE LA CHALOUETTE
- 3^e : GAPAS
- 3^{ème} ex aequo AFG AUTISME
- 5^e. EPNAK
- 6^e. FONDATION PERCE NEIGE

Conformément à l'article R.313-6-2 du code de l'action sociale et des familles, la liste des projets par ordre de classement vaut avis de la commission.

Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui, le cas échéant, sera prise conjointement par le Président du Conseil départemental de l'Essonne et le Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France.

Evry, le 19 avril 2019

La Coprésidente de la commission
auprès de l'Agence régionale de santé
Ile-de-France

SIGNÉ

Isabelle BILGER

Le Coprésident de la commission
auprès du Département
de l'Essonne

SIGNÉ

François GUYOMARC'H